



PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2017-2021
Politique gouvernementale de prévention en santé
Fiche de suivi - Année financière 2018-2019

Précisions pour remplir la fiche de suivi

Fiche à remplir d'ici le 9 août 2019

À acheminer à l'attention de : preventionsante@msss.gouv.qc.ca

À faire : remplir et valider les informations dans les cases en jaune

Vous pouvez être responsable d'un ou de plusieurs livrables chapeautés par une mesure.

Plusieurs partenaires gouvernementaux ou externes peuvent être concernés par la mise en oeuvre de la mesure et de la réalisation des livrables associés.

Nous vous demandons, pour chacun des livrables attendus sous votre responsabilité, de :

1. Mettre à jour - au besoin - les informations déjà remplies.
Ces informations sont les noms des personnes responsables, les étapes de réalisation finalisées, les indicateurs et les cibles de mise en oeuvre.

2. Remplir les éléments suivants :

- Crédits (\$) utilisés au 31 mars 2019;
- Si applicable - Le nom des organisations financées pour soutenir la mise en oeuvre;
- Si applicable - Le montant alloué à ces partenaires;
- État de réalisation (À venir; En cours; À ajuster, Terminé);
- Statut d'avancement général (Suit le déroulement prévu, Enjeu mineur retardant la réalisation, Enjeu majeur retardant la réalisation, Non applicable);
- Deux principales étapes de réalisation à venir (pour 2019-2020);
- Atteinte de la cible de mise en oeuvre identifiée;
- Justification ou commentaire qui facilitera le suivi et le partage d'information sur l'avancement des travaux auprès des autorités concernées.

3. Informer - idéalement impliquer - les partenaires concernés par ces éléments de reddition de comptes.

Il est souhaité qu'une seule fiche par mesure, consolidant les informations des ministères et organismes (M/O) partenaires, nous soit acheminée.

Les partenaires externes (p.ex. INSPQ) ne devraient pas avoir la responsabilité de remplir cette fiche.

4. Faire approuver cette fiche de suivi par le niveau hiérarchique qui respecte vos fonctionnements internes usuels. L'approbation d'un gestionnaire est minimalement attendue.

Les informations déjà inscrites à la fiche de suivi sont extraites de la reddition de comptes 2017-2018 que vous avez réalisée. Les informations mises à jour serviront à rendre des comptes auprès du Secrétariat du Conseil de trésor par l'entremise du Cadre de suivi et d'évaluation préliminaire et du bilan qui sont exigés. Elles permettront aussi de tirer des constats généraux sur l'avancement des travaux et des enjeux vécus à porter à l'attention des directeurs et des sous-ministres adjoints impliqués dans la PGPS. Enfin, elles permettront de partager la liste des livrables attendus, leur état de réalisation ainsi que les coordonnées de la personne-responsable auprès des professionnels et directeurs des M/O partenaires dans le but de favoriser l'arrimage et la cohérence des travaux.

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION!

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2017-2021
Politique gouvernementale de prévention en santé
Fiche de suivi - Année financière 2018-2019

Contexte des actions et des livrables

Orientation Orientation 3 – L'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé

Objectif 3.1. Améliorer l'accès à une saine alimentation

Mesure Chantier 3 — Étudier la pertinence et la faisabilité d'instaurer une taxe sur les boissons sucrées, dont les revenus seraient réinvestis dans la prévention

Tandem de la mesure MSSS MAPAQ, MFQ

Coll. gouvernementaux concernés INSPQ

Approbation du contenu de la fiche de suivi

	Noms des personnes-contact	Unité administrative	Coordonnées	Noms des approuvateurs	Date d'approbation
MSSS	Hélène Gagnon	Direction de la promotion des saines habitudes de vie	418-266-4607 helene.gagnon@mss.gouv.qc.ca	Martine Pageau, directrice de la promotion des saines habitudes de vie	2019-07-11
MAPAQ	Marie-Claude Viger	Direction du développement des entreprises et de produits	418 380-2100, poste 2043 / marie-claude.viger@mapaq.gouv.qc.ca	Isabelle Allard, directrice	2019-08-05
MFQ	Nicolas Morin	Direction de l'analyse des politiques et des taxes de vente	418-644-7205 / nicolas.morin@finances.gouv.qc.ca	Vincent Vidal, directeur Direction de l'analyse des politiques et des taxes de vente	2019-07-12

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2017-2021
Politique gouvernementale de prévention en santé
Fiche de suivi - Année financière 2018-2019

Suivi budgétaire de la mesure										
Action dans le Plan d'action interministériel (PAI) 2017-2021		M/O responsable de l'action	Budget total (2017-2021)	Bilan financier (2017-2018)	Budget (2018-2019)	Crédits \$ utilisés (2018-2019)	Partenaires financés et montants des subventions	Commentaires	Budget (2019-2020)	Budget (2020-2021)
C3.1	1. Confier à un groupe multidisciplinaire le mandat de réaliser une étude approfondie sur différents aspects liés à l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées, tels que les effets sur différents groupes de population vulnérables – notamment sur la santé de ceux-ci – ainsi que les conséquences de nature commerciale et économique.	MSSS MFQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$			0 \$	0 \$
C3.2	2. Formuler, à l'intention des autorités gouvernementales, des recommandations au regard de la taxation des boissons sucrées, sur la base de critères tels que l'efficacité, la faisabilité, les coûts et l'acceptabilité.		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$			0 \$	0 \$

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2017-2021
Politique gouvernementale de prévention en santé
Fiche de suivi - Année financière 2018-2019

Suivi de la mise en œuvre de la mesure et de ses livrables associés									
Action dans le Plan d'action interministériel (PAI) 2017-2021	Livrable attendu (extrait)	État de réalisation du livrable	Statut d'avancement du livrable	Commentaires	Étapes de réalisation FINALISÉES (2017-2018)	Étapes de réalisation FINALISÉES (2018-2019)	Commentaires	Étapes de réalisation À VENIR (2019-2020) <i>Maximum deux étapes</i>	Commentaires
	Rapport sur les effets de la consommation des boissons sucrées sur la santé et des effets possibles d'une taxe sur les boissons sucrées en examinant les expériences étrangères et la littérature scientifique	Terminé	Non applicable		Étude des effets de la consommation des boissons sucrées sur la santé et des effets possibles d'une taxe sur les boissons sucrées en examinant les expériences étrangères et la littérature scientifique (mandat confié à l'INSPOQ)	n/a	Extrait terminé	n/a	Extrait terminé

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2017-2021
 Politique gouvernementale de prévention en santé
Fiche de suivi - Année financière 2018-2019

<p>1. Confier à un groupe multidisciplinaire le mandat de réaliser une étude approfondie sur différents aspects liés à l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées, tels que les effets sur différents groupes de population vulnérables – notamment sur la santé de ceux-ci – ainsi que les conséquences de nature commerciale et économique.</p>	<p>Définition opérationnelle des « boissons sucrées » déterminée par des partenaires de différents secteurs d'activités</p>	<p>Ajustement du livrable requis</p>	<p>Enjeu mineur</p>	<p>Dans le contexte où l'analyse portant sur la différenciation des responsabilités provinciale et fédérale à l'égard des pouvoirs de taxation ne s'est pas avérée favorable à la taxation des boissons sucrées par le gouvernement du Québec, le groupe de travail a convenu qu'il n'était pas opportun de convenir d'une définition opérationnelle des « boissons sucrées ».</p>	<p>n/a</p>	<p>Mise sur pied d'un groupe de travail interministériel responsable de la réalisation du chantier</p>	<p>Une rencontre des sous-ministres adjoints du MSSS et du MF a eu lieu au printemps 2019 pour discuter de ce chantier. Il a alors été convenu que dans le contexte où l'analyse portant sur la différenciation des responsabilités provinciale et fédérale à l'égard des pouvoirs de taxation n'était pas favorable à la taxation des boissons sucrées par le gouvernement du Québec, le groupe de travail pourrait finaliser ce chantier par la rédaction du rapport présentant les recommandations à l'attention des autorités concernées.</p>	<p>n/a</p>	<p>Extrant terminé</p>
---	---	--------------------------------------	---------------------	--	------------	--	---	------------	------------------------

C3.1

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2017-2021
 Politique gouvernementale de prévention en santé
 Fiche de suivi - Année financière 2018-2019

	En cours	Enjeu mineur	Une analyse portant sur la différenciation des responsabilités provinciale et fédérale a été réalisée par le MF et sera partagée au groupe de travail interministériel d'ici l'automne 2019. Notons que, selon le MF, cette analyse ne s'est pas avérée favorable à la taxation des boissons sucrées par le gouvernement du Québec.	n/a	Analyse portant sur la différenciation des responsabilités provinciale et fédérale à l'égard des pouvoirs de taxation réalisés par le MF mais non partagée au groupe de travail interministériel	Extrait non terminé	Partage de analyse portant sur la différenciation des responsabilités provinciale et fédérale au groupe de travail interministériel	
C3.2	2. Formuler, à l'intention des autorités gouvernementales, des recommandations au regard de la taxation des boissons sucrées, sur la base de critères tels que l'efficacité, la faisabilité, les coûts et l'acceptabilité.			n/a	non spécifié	Étapes préalables requises réalisées	Rédaction du rapport présentant les recommandations à l'attention des autorités concernées	

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2017-2021
Politique gouvernementale de prévention en santé
Fiche de suivi - Année financière 2018-2019

Suivi des résultats de la mesure et de ses livrables associés (identifiés par le tandem interministériel et ses collaborateurs)

Action dans le Plan d'action interministériel (PAI) 2017-2021	Livrable attendu (extrait)	Indicateur de mise en œuvre	Cible de mise en œuvre	Fréquence du suivi de cette cible	Responsable de la collecte de données pour le suivi de la cible	Atteinte de la cible de mise en œuvre 2017-2018	Atteinte de la cible de mise en œuvre 2018-2019	Commentaires
C3.1	Rapport sur les effets de la consommation des boissons sucrées sur la santé et des effets possibles d'une taxe sur les boissons sucrées	Disponibilité du rapport	Rapport déposé d'ici le 31 mars 2019	Ponctuelle, mars 2019	MSSS (Direction de la promotion des saines habitudes de vie)	Rapport déposé	n/a	Rapport déposé au MSSS en mars 2018
	1. Confier à un groupe multidisciplinaire le mandat de réaliser une étude approfondie sur différents aspects liés à l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées, tels que les effets sur différents groupes de population vulnérables – notamment sur la santé de ceux-ci – ainsi que les conséquences de nature commerciale et économique.	Définition opérationnelle des « boissons sucrées » déterminée par des partenaires de différents secteurs d'activités	Disponibilité d'une définition opérationnelle des « boissons sucrées »	D'ici mars 2019, une définition opérationnelle des « boissons sucrées » est partagée aux partenaires concernés	Ponctuel, mars 2019	Groupe de travail interministériel (MSSS, Ministère des Finances, MAPAQ)	n/a	Non atteinte
C3.2	Portrait sur la différenciation des responsabilités provinciale et fédérale à l'égard des pouvoirs de taxation et l'examen des mécanismes de fonctionnement à considérer	Disponibilité de ce portrait	Portrait disponible d'ici mars 2019	Ponctuel, mars 2019	Ministère des Finances (Direction de l'analyse des politiques et des taxes de vente et Direction du droit fiscal)	n/a	Non atteinte	Cette cible ne s'applique plus considérant les ajustements au livrable envisagé.
	2. Formuler, à l'intention des autorités gouvernementales, des recommandations au regard de la taxation des boissons sucrées, sur la base de critères tels que l'efficacité, la faisabilité, les coûts et l'acceptabilité.	Disponibilité de l'élaboration de ces recommandations	Recommandations formulées d'ici mars 2021	Ponctuel, mars 2021	Groupe de travail interministériel (MSSS, Ministère des Finances, MAPAQ)	n/a	n/a	Le groupe de travail interministériel produira un bref rapport d'ici octobre 2019 pour clore les travaux du comité.



PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2017-2021
Politique gouvernementale de prévention en santé
Fiche de suivi - Année financière 2018-2019

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION!